

ACTIONS DE GRACES A LA BONNE STE ANNE.

STE. CROIX.—Actions de grâces pour une grâce obtenue.—Dame Z. O.

ST. COLOMB DE SILLERY.—Il y a trois ans un citoyen de cette paroisse, nommé P. J., fut guéri d'une blessure à la jambe qui l'empêchait depuis nombre d'années de marcher avec facilité.

ST. BONIFACE DE SHAWENEGAN.—Un de mes paroissiens, M. Onésime Caron, fut atteint, au printemps 1878, d'un mal très-douloureux, à une main, à ce qui le mit dans l'impossibilité de faire ses travaux ordinaires, semences, etc. Ce mal, désigné sous le nom de *feu ardent*, en lui causant des douleurs atroces, menaça de lui faire perdre la main, vû que la gangrène se mettait dans les plaies. M. Caron promit alors de faire publier sa guérison sur les " Annales de Ste. Anne " s'il l'obtenait. Les remèdes commencèrent alors à produire leur effet, et M. Caron, tout en étant infirme encore de sa main, peut cependant s'en servir, et il remercie Ste. Anne de l'avoir secouru.—C. B., Ptre.

ST. PROSPER.—En janvier dernier, un citoyen de cette paroisse, nommé T. C., à la suite d'un accident, fut attaqué d'épilepsie. Les convulsions, d'abord, n'eurent lieu que toutes les semaine. Puis, le nombre s'en accrut d'une manière alarmante. Le pauvre malade tombait toutes les heures. Son curé l'ayant visité, lui conseilla de promettre un pèlerinage à Ste. Anne de Beaupré, dans l'espoir de guérir. Cependant le mal ne faisait qu'empirer. Toute-